

## L'extinction des droits à l'indemnisation chômage : quelle incidence sur la satisfaction pour les emplois retrouvés ?\*

Damien Euzénat

### Question clé

Différents travaux empiriques, en France et à l'étranger, observent un regain de sortie du chômage aux alentours de la fin de droits à l'assurance chômage. Ce résultat peut s'interpréter comme la manifestation de la hausse de l'intensité de recherche d'emploi des chômeurs à l'approche de la fin de droits, ou comme le fait que les chômeurs se résignent à accepter des emplois qu'ils n'auraient pas pris pendant leur période d'indemnisation. La satisfaction pour l'emploi est-elle différente selon que l'emploi a été retrouvé avant ou après l'extinction des droits à l'indemnisation ?

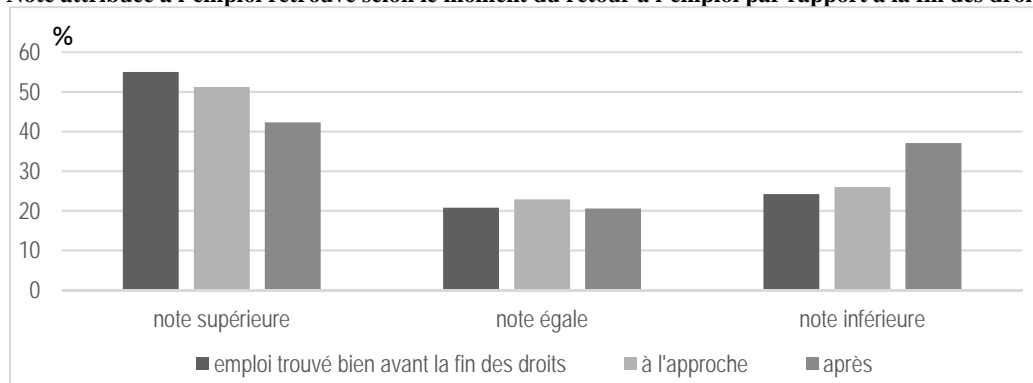
### Méthodologie

L'analyse exploite la discontinuité constituée par la fin de droits à l'indemnisation du chômage, en comparant la satisfaction pour les emplois suivant qu'ils ont été retrouvés juste avant (dans le mois et demi précédant la fin des droits) ou juste après. Elle s'appuie sur l'enquête *Parcours des demandeurs d'emploi indemnisés*, menée en 2013 par *Pôle emploi* auprès de chômeurs inscrits entre juillet 2012 et février 2013 et bénéficiant d'une indemnisation chômage (Allocation de Retour à l'Emploi). L'étude de la satisfaction pour l'emploi repose principalement sur l'estimation d'un modèle de régression linéaire en panel à effets fixes (modèle linéaire *within*).

### Principaux résultats

- Des éléments autres que la rémunération ou la stabilité concourent à la satisfaction pour un emploi, notamment son intérêt intrinsèque.
- Les demandeurs sont moins satisfaits de leur emploi lorsqu'ils le retrouvent après leur fin de droits plutôt que bien avant celle-ci.
- Les caractéristiques des emplois retrouvés avant ou après la fin des droits diffèrent : l'emploi retrouvé après la fin de droits est moins bien rémunéré et plus souvent de courte durée que lorsqu'il est retrouvé avant. Il est aussi, à rémunération et stabilité données, moins bien noté par les enquêtés, considéré comme moins intéressant, et expose plus souvent à un déclassement professionnel.
- La satisfaction pour l'emploi retrouvé à l'approche de la fin de droits semble liée à la baisse des dépenses de consommation pendant la période de chômage : l'emploi tend à être moins valorisé lorsqu'elle a été importante.

Note attribuée à l'emploi retrouvé selon le moment du retour à l'emploi par rapport à la fin des droits



### Message

La satisfaction pour les emplois retrouvés après la fin des droits est moindre que pour ceux retrouvés avant et, pour les emplois retrouvés à l'approche de la fin de droits, elle est moindre si le chômage avait affecté de façon importante les dépenses de consommation. Ces corrélations ne peuvent cependant s'interpréter comme des relations de causalité, et on ne peut en déduire qu'une augmentation de la durée maximale d'indemnisation élèverait la satisfaction pour les emplois retrouvés.